



Rabat, le 04.09.2013

Communiqué de presse

Rencontre entre le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et l'Interprofession du secteur laitier

- **Pour un partage de valeur avec le monde rural**
- **L'amont agricole au cœur des priorités**

La filière laitière compte parmi les activités principales de l'agriculture marocaine et bénéficie pour cela de plusieurs programmes de développement lancés dans le cadre du Plan Maroc Vert. Ainsi, dans ses efforts de mise à niveau de la filière, le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime a entrepris plusieurs actions structurantes visant entre autres, la modernisation des techniques d'élevage, l'amélioration de la productivité du cheptel, l'organisation des éleveurs en coopératives et associations et le développement de partenariat avec les organisations professionnelles.

La filière a également connu en avril 2009 la signature d'un important contrat programme entre le Gouvernement et la Fédération Interprofessionnelle Marocaine de lait « FIMALAIT » en vertu duquel un soutien de 2 milliards de Dhs a été consenti pour la filière notamment à travers le fonds de développement agricole.

Les retombées de ces mesures se sont faites sentir à travers une augmentation importante du chiffre d'affaires amont de la filière qui avoisine 8MMDh à destination de 1 million d'éleveurs de viande rouge dont 400000 spécialisés dans l'activité laitière. Il est, par ailleurs, prévu de réaliser une croissance de 8 à 10% pour la production laitière pour l'année 2013 pour atteindre 2,8 milliards de litre.

Cependant, cette dynamique que connaît la filière laitière intervient, tel que cela a été signalé par les professionnels du secteur, dans un contexte mondiale marquée par des hausses continues dans les prix des matières premières, intrants, main d'œuvre, etc. L'augmentation des coûts de production a été suivie par les opérateurs de la filière à travers une révision à la hausse des prix du lait lors du dernier mois.

"Celle ci est de 6% sur les 4 dernières années et correspond à une moyenne de près de 1,5% par an, soit un niveau sensiblement identique au taux d'inflation enregistré sur la période qui se situe à 1,2%", ont précisé les opérateurs.

L'Interprofession Lait a été entendue à ce sujet par le Ministère de l'Agriculture et de la pêche Maritime qui avait appelé à une rencontre d'explication et de discussion

autour de ce dossier. Cette rencontre qui s'est tenue à Rabat le 4 septembre 2013 en présence du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime a finalement vu converger les points de vues de la profession et de la tutelle autour de l'importance du développement de l'amont agricole, du partage de la valeur ajoutée avec les éleveurs et le soutien du monde rural.

Aussi, a-t-il été convenu suite aux différents échanges de rétrocéder la plus grande part de cette augmentation aux agriculteurs. En effet, les entreprises du secteur seront amenées à rétrocéder 60% minimum de cette augmentation aux éleveurs.

Ces mesures seront effectives dans l'immédiat avec un effet rétroactif remontant au début du mois d'août 2013.

Cette démarche constitue une contribution importante au développement du monde rural et à l'essor d'un amont agricole compétitif et performant. Le développement de l'agriculture a été pensé dans le cadre du Plan Maroc Vert de manière à couvrir tous les maillons de la chaîne de production dont la source se situe dans le monde rural.